



Publication des actes administratifs pris par le Comité exécutif

Réunion du 19 octobre 2018

Présents : B. Giudicelli (Président), A. Fischer, H. Cavallin, D. Agis Garcin, D. Chausse, C. Forbin, P. Froissart, M. Gérard, F. Jauffret, O. Halbout, L. Maltese, A. Moreau, J. Motin, M.C. Peltre, H. Picquier.

Excusés : E. Ducrot, M.T. Lefèvre, S. Post.

Assistent à la séance : E Deblicker, E. Baylis, C. Chatain, P. Cherret, C. Fagniez, F. Lhospitalier, S. Morel, N. Ricard-Deffontaine, C. Vanier.

1. Affiliations - Radiations - Habilitations

Le Comité exécutif valide :

- L'habilitation des structures non associative suivantes :
 - Le Five Colomiers (Padel) – (Occitanie)

- La radiation des associations affiliées suivantes :
 - Ciboure TC (Nouvelle Aquitaine)
 - Loix TC (Nouvelle Aquitaine)
 - TC Saumurois (Pays de la Loire)
 - Croix Blanche OS (Pays de la Loire)
 - St Gilles Beach Tennis (Pays de la Loire)
 - CS des Cheminots (Pays de la Loire)
 - ASGEN Nantes (Pays de la Loire)

- La démission des associations affiliées suivantes :
 - Tholy Club Tennis (Grand Est)
 - ASPTT Ile de Cayenne (Guyane)

2. Règlements sportifs

Le Comité exécutif valide :

- le règlement des Championnats de France des 11-12 et 13-14 ans
- la création d'une « Coupe de France » pour les 15-16 et 17-18 ans

